

Lundi, le 2 décembre 2024

2024-12-02

Séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Adrien tenue le lundi, deux décembre deux mille vingt-quatre (02-12-2024) à vingt-et-une heure au Centre communautaire sous la présidence de Pierre Therrien, maire et des conseillers(es) suivants(es) :

Siège N° 1 = Claude Dupont
Siège N° 2 = Richard Viau
Siège N° 3 = Fanny Gauthier Patoine
Siège N° 4 = Pauline Dumoulin
Siège N° 5 = Marie-Pier Therrien
Siège N° 6 = Francis Picard

La directrice générale et greffière-trésorière Maryse Ducharme est aussi présente.

Les membres du conseil ont tous renoncé à l'avis de convocation ; il y sera pris en considération les sujets suivants :

1° Plan triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 ;

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

Considérant que le plan triennal d'immobilisations s'établit comme suit :

Plan triennal d'immobilisations 2025 - 2026 - 2027				Budget 2025	
Titre du projet	2025	2026	2027	Mode de financement prévu	Contribution municipale
Modèles de bâtiments accessoires	19 227,00 \$			Vitalisation - Amélioration des milieux de vie	17 000,00 \$
Rang 3	948 390,00 \$			PAVL - Volet accélération	207 147,00 \$
Skate-park	277 230,00 \$			MEQ - PAFIRSPA et MRC des Sources FRR volet 4	27 171,00 \$
Bâtiment multi-usage (plans et devis)	29 187,00 \$	975 000,00 \$			- \$
Technicien partagé en loisirs	2 000,00 \$			CSLE - Fonds de relance	
Trottoirs dans le périmètre urbain		267 534,00 \$		PRIMA	167 000,00 \$
Membrane, rechargement, changement ponceau	150 689,00 \$	150 689,00 \$	150 689,00 \$	Programme TECQ - subvention	
Embauche d'un agent de développement	30 000,00 \$	30 000,00 \$	30 000,00 \$	Subvention MRC	
Politique familiale	15 801,00 \$				
Acquisition d'une génératrice pour le garage mécanique	15 000,00 \$				
Plancher chalet des loisirs	20 000,00 \$				
Thermopompes - Centre communautaire	15 000,00 \$				

202412-362

Il est proposé par la conseillère Pauline Dumoulin
appuyé par la conseillère Marie-Pier Therrien

QUE le plan triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 soit adopté tel que décrit.

Adoptée

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

202412-363

Le conseiller Claude Dupont propose que l'assemblée soit close à 21 h 10.

.....
Maryse Ducharme
Directrice générale et greffière-trésorière

.....
Pierre Therrien, maire

« Je, Pierre Therrien, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

